

Pour resserrer le dispositif concernant les stagiaires du centre d'hébergement j'ai décidé de modifier le fonctionnement concernant les repas du soir.

A compter du Lundi 2 MAI 2011, en accord avec la Direction Générale du CFFP, et jusqu'à la fin de l'année scolaire la prise de repas des stagiaires de l'hébergement se fera sur place dans nos locaux.

Une solution transitoire sera assurée par Monsieur Jean Claude WARLET qui aura en charge la préparation des repas jusqu'à la date de prise en charge par la société Avenance Restauration.

Le service sera assuré par Madame WARLET tous les soirs du Lundi au Jeudi soir.

Le dispositif d'encadrement et de surveillance des stagiaires reste inchangé lors de la prise des repas.

Monsieur WARLET veillera à mettre en place un affichage des menus de la semaine dans l'espace restauration.

Une note d'information sera adressé en début de semaine aux familles des stagiaires.

Monsieur WARLET rendra compte des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette nouvelle orientation, au Directeur Général, dans les meilleurs délais.